**Réunion 1 du groupe thématique**

**Lisibilité des fonds et des dispositifs financiers**

**11 septembre 2018 de 14h00 - 16h00 - visioconférence**

En présence de : Maxime Grange, Audrey Goguillot, Laurine Pheso, Estelle Amavet, Renaud Dausse, Loïc Gargari, Franck Forestier, Sandrine Guillé et Gaëlle Le Bloa

Julie Privat (en partie présente), Muriel Bourguignon Vial et Sandrine Monguillon sont excusées.

**Relevé de décisions**

* Visite de la plateforme et enrichissement par chacun : retour attendu pour **le 2 octobre**
* Concernant la difficulté des dépôts de dossiers FEDER et l’articulation avec les financements des Départements, Sandrine Guillé se rapproche de sa collègue de la Région AURA pour voir ce qu’il est possible de faire. Parallèlement, elle réfléchit à une synthèse qui permet d’appréhender les fonds publics de manière plus cohérente. Elle voit s’il est possible de faire un retour sur les possibilités de financement avant la prochaine rencontre du réseau.
* Concernant les projets liés à l’éducation à l’environnement et à la biodiversité ; il existe les projets Life, EEDD ; Sandrine Guillé regarde les mesures au sein des programmes CIMA/POIA et fait un retour au groupe.
* Les participants au groupe de travail peuvent alimenter l’espace « Lisibilité des fonds » sur la plateforme avec des documents. Le mode d’emploi leur est renvoyé.
* Maxime transmet des documents type boîte à outil avec les différentes étapes à suivre sur le mécénat. Il fera un retour d’expérience lors de la rencontre du réseau.
* Mécénat/fonds privé : intervention de Maxime + tableau sur l’espace de la plateforme à compléter.

CR de notre réunion

**Échanges autour de la lisibilité des fonds**

* **Les attentes de chacun**

Maxime, en charge de l’ingénierie financière – Communauté de communes de l’Oisans :

Comment boucler un plan de financement pour les projets EV ?

Partage d’expériences entre agents ou collègues pour les autres dispositifs.

Estelle – PNR Préalpes d’Azur

Veille sur les financements complémentaires.

Échange de connaissances et de pratiques et au-delà des financements publics : mécénat

Laurine – EV pays sisteronais Buëch

Difficulté pour avoir des informations complémentaires sur les monuments historiques, pour avoir un interlocuteur (pas de retour de la DRAC) + attente en matière de Mécénat.

=> Renaud conseille de contacter le chargé de mission patrimoines culturels et culture du PNR Baronnies (Alexandre Vernin).

Renaud – PNR Baronnies Provençales

Retour d’expérience et contact sur les possibilités de mobiliser des mécènes : stratégie plus dynamique que celle mise en place au comité de massif sur la veille mécénat

Loïc et Franck – Riviera Française

Construction complexe des plans de financement du fait de la multiplicité des financements privés, associatifs, etc., quand on sort du cadre CIMA/POIA

Besoin de trouver des documents communs qui peuvent correspondre à la CIMA/POIA, uniformiser au niveau des financeurs : pièces administratives demandées (vers un guichet unique)

Audrey – PNR Bauges

Le plus difficile, une fois que le projet est identifié, est la veille : connaitre/accéder aux appels à projets quels qu’ils soient : grands groupes privés, financement…

Sandrine – Région SUD

Partager la connaissance qu’elle a et s’enrichir des pistes sur les financements privés (partage d’informations).

Muriel a également une très bonne connaissance du POIA mais aussi de la recherche de fonds de par d’anciennes fonctions. Elle pourra apporter des éléments au groupe.

Sandrine Guillé se rapproche de Sandrine Monguillon (EV Gap Tallard Val de Durance) pour qu’elle lui fasse part de ses motivations.

* **L’importance de la cohérence**

L’articulation des financeurs pour construire un guichet unique semble illusoire, selon Sandrine. Il y a des espaces de concertation entre Etat et Régions sur les dossiers CIMA et POIA, pour caler les plans de financement et les calendriers de programmation, mais il est difficile de faire plus ; pour l’évaluation, le bilan proposé a été construit avec le partenariat pour éviter diverses sollicitations des financeurs. De plus, c’est tout aussi complexe d’avoir de la cohérence au niveau de l’ensemble des services de la Région, malgré un cadre financier commun. Le réseau n’a pas la main sur ces questions.

La technique de décroisement des financements était une stratégie imaginée en amont lors des comités de pilotage (flécher un financeur sur une opération avec un taux d’intervention élevé, dans la mesure où l’Etat, l’Europe et les Régions soutiennent la démarche espace valléen). Elle a marché un temps.

Pour les dossiers d’animation des chefs de projet qui sont cofinancés Etat / FEDER et Région Sud pour certaines, il a été convenu d’un compte-rendu d’exécution identique au niveau des chefs de projet. L’Etat et la Région acceptent le compte-rendu établi pour les fonds européens, qui est le plus complet.

Il est important de bien travailler avec les financeurs en amont des dossiers pour convenir des livrables attendus et de les partager.

Estelle a eu du mal à trouver une compatibilité FNADT/Département : par exemple, le Département ne peut pas intervenir sur les espaces publics.

Renaud est étonné d’évoquer l’intervention des Départements sur les projets. Il fait référence aux « chaises vides » des Départements : ceux-ci ne viennent pas aux copils et très souvent nous sommes confrontés à des difficultés pour les dossiers FEDER/POIA qui sont soumis aux subventions des Département de la Drôme. On nous demande des preuves de financement pour programmer le FEDER mais le Département de la Drôme ne donne pas d’accusé de réception des dossiers reçus ; la programmation des dossiers FEDER/POIA est alors repoussée.

Les moyens sont différents selon les Départements, et fonction de la loi NOTRe. Il existe des conventions avec les Départements. Mais ces derniers se basent sur ce qui est obligatoire (dans leurs compétences) et pas sur les projets. Le Département des Hautes Alpes ne finance pas de projets de l’EV Baronnies.

Il est précisé par Sandrine qu’au moment de la programmation du FEDER, la lettre d’intention que peut fournir un partenaire financier vaut lettre d’engagement pour l’autorité de gestion du POIA. De plus, lors du comité technique de préprogrammation, les Départements financeurs de projets examinés en séance sont invités.

**Les besoins**

Pour la prochaine génération d’espace valléen : il est suggéré de donner des gages de financement avant même le dépôt des dossiers de demande de subvention (Cf. Groupe Actualisation du programme EV).

19 septembre 2018 : date limite de recueil des lettres d’intention pour les dossiers POIA préfléchés pour le comité interrégional de programmation (CIRP) du 15 octobre.

Estelle exprime des besoins concernant ainsi que sur la rénovation de l’hébergement touristique. Elle a pris connaissance du programme CAPE et du programme Altitude de la Région Sud, qui y font référence.

Sandrine précise que le « Programme altitude » n’est autre que la présentation de la politique régionale de la montagne (dispositif contrat station et dispositif espace valléen) dans la stratégie Smart Destination de la Région Sud. Il permet en effet un soutien aux hébergements de loisirs (sous condition d’un contrat station ou d’une convention EV).

Concernant la plateforme, il est demandé la possibilité de mettre les appels à projet récents sur la page accueil : du plus commun ou plus précis… Cette question sera évoquée lors de la réunion plateforme au sein du partenariat.

**Fonds privées :** Il est fait référence à une formation CNFPT sur le Mécénat (trois jours). Maxime a pu la suivre. Il évoque la diversité des ressources de financement existantes : des ressources multiples mobilisables, des fondations de groupes, des particuliers. Quelques exemples : Total, les entreprises du CAC40…

Comment rentrer en contact avec les mécènes ? Il est très rare qu’un territoire soit contacté par un mécène qui veut absolument soutenir une initiative locale mais c’est arrivé (Exemple Crédits carbone / zone Natura 2000)

Difficulté d’appréhender le mécénat : c’est un « métier à part » pour mettre en œuvre des projets de ce type mais l’objectifs reste cependant de le faire à termes. Il est évoqué la possibilité d’échanger avec une chargée de mission de la ville de Valence : culture et patrimoine, que connait Maxime. Si besoin Maxime peut faire le lien avec cette personne. Maxime pourra également, pour le temps de travail du groupe thématique prévu lors du prochain séminaire du Réseau, faire un retour sur ces connaissances en matière de Mécénat. Maxime a eu connaissance de boites à outils avec les différentes étapes à suivre : Fondation et type de profil à rechercher. Il y a différents profils selon la spécificité de chaque territoire. Il faut trouver les contacts, établir des rapports de confiance et aller dans leur besoin, et enfin signer le contrat avec le mécène. Il est intéressant de diffuser le nom de l’entreprise partenaire au réseau des EV. Total est le plus grand financeur en mécénat, puis viennent des entreprises locales et des mécènes privés. Maxime dispose de beaucoup d’informations sur le sujet qu’il souhaite partager. Mais il doit avant tout s’assurer de la possibilité de diffusion des outils (droits d’auteur).

Le mécénat semble une dynamique plutôt métropolitaine (recherche archéologique sur le Palais des papes avec retour d’images grâce au soutien de la fondation l’Occitane, contribution sur Avignon à l’achat de l’ancien établissement thermal des Bains Pommer).

Loïc : La GMF a sollicité le PNR du Mercantour et opéré un financement de 20 000 € qui a été affecté à l’aménagement d’un gite à chauves souris. La biodiversité est assez prisée mais moins le patrimoine.

PDG de Danone (fortune personnelle) soutient plusieurs associations de Gap (circuit court alimentaire, culturel montagne, évènement sportif...)

PNR Préalpes D’azur : mécénat sur un projet Biodiversité/inventaire naturaliste (dossier POIA OS2). Le chargé de mission économique a trouvé un financement auprès de l’aéroport de Nice + Fondation du patrimoine pour la rénovation d’une chapelle (mais attention, ce n’est pas considéré comme de l’autofinancement).

La Caisse des dépôts intervient parfois sur les événementiels quand elle est impliquée sur un territoire mais en général, elle intervient sur des projets plutôt structurants.

**Autres éléments/expressions**

Crédits d’Etat : Le CGET n’a plus de moyens de soutenir les espaces valléens sur la CIMA en 2018 ; Marie-Claude oriente les porteurs vers la DETR ou les Contrats de ruralité.

Posture d’animation sur les fonds d’État : Les chargés de mission ne sont pas équipés pour être le lien entre la sous-préfecture et la préfecture.

Laurine :

* POIA : est-ce confirmé qu’il s’agit de la dernière année pour les appels à projet, rien de prévu en 2019 ?

Sandrine : le principe des 500 000 € de FEDER reste la règle à ce jour. A l’issue du bilan fin d’année (suite au dépôt des dossiers sur le nouvel appel à projet POIA), s’il reste des fonds FEDER, se posera la question d’ouvrir un appel à projet sur l’ingénierie ou sur les actions des EV. Rien n’est donc certain à ce jour.

Fond européens : y a t-il des besoins d’informations ? Les sites des Régions sont très bien faits et assez lisibles.

ALCOTRA ? MARITIMO ?

Estelle : MARITIMO : ce programme ne concerne que le 06 et Var littoral.

Maxime : Il serait pratique d’avoir un recueil d’expérience. Il est difficile de mobiliser les élus sur des projets complexes comme ALCOTRA : il y a un réel blocage de la part des élus. Les remontées des dépenses sont très lourdes et compliquées. Elles semblent inaccessibles, c’est une usine à gaz. L’Oisans a l’expérience de 2 projets ALCOTRA : l’Europe va rembourser dans deux à trois ans. La mise en œuvre et les remontées de dépenses sont complexes.

Message de Loïc Dautrey, animateur ALCOTRA, retransmis par Sandrine : Il ne semble pas forcément pertinent de communiquer sur le programme ALCOTRA car on est en bout de course.

Sandrine : Mener une réflexion sur la culture européenne, les élections européennes, les orientations stratégiques post 2020 ? Estelle et Laurine acquiescent. Des documents sont disponibles sur le site mais trop lourd au niveau de l’information.

Audrey : expérience du financement ALCOTRA sur un projet d’Aix-les-Bains mais ça n’a pas bien fonctionné (représentativité des territoires) : engagement qui prend beaucoup de temps et il faut aboutir…

Voir comment au regard de l’intervention de Maxime travailler le dernier objectif qui est le montage et suivi de projet.

**Le mot de la fin**

Laurine : OK pour les financements publics.

Estelle : très enthousiaste de pourvoir échanger sur ces sujets.

Loïc/Franck : pas de frustration. Rien que l’échange c’est intéressant.

Renaud : RAS pour ma part : Rendez-vous au prochain séminaire.

Audrey  : J’écoute et suis toujours ouverte aux retours d’expérience ; question au réseau : Quand un projet est bon, il est plus facile de trouver des financeurs.

Maxime : tout OK super sur le retour d’expérience.

Laurine : la frustration : tenir les délais. Idées à la prochaine réunion du devenir de l’espace Valléens. Question sur le financement des postes de chefs de projet EV ?

Sandrine : pour 2019 c’est très clair : au niveau Ingénierie pas de soutien de FEDER, pas d’appel à projet dédié ouvert cette année. Il y aura cependant 20 % de la Région Sud et 20% de l’Etat (FNADT) ; idem en 2020. Pour 2020 : peut-être que l’Europe pourra à nouveau participer. Comme précédemment, la Région AURA ne financera pas les postes sur son territoire.

Renaud précise qu’il fait sans ces financements de la Région AURA depuis le début.

Audrey est très clair sur ce point : il va solliciter Monsieur Pannekoucke (Conseiller régional délégué aux vallées de montagne) ; celui-ci voit au cas par cas pour les difficultés.

Sandrine : attention à la problématique des délais : le temps et calendrier d’une opération n’est pas le calendrier administratif : ce sont des pas de temps différents avec des glissements de calendriers : avoir bien cela en tête dans le montage de projet.

**Partage d’informations (récapitulatif)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet** | **Lien ou contacts** |
| Listing des dispositifs AURA sur EEDD de 2015 (Education à l’Environnement et au Développement Durable) | <http://graine-auvergne-rhone-alpes.org/DOC/ERC/ERC-EEDDGuideFin.pdf> |
| Chargé de mission patrimoines culturels au PNR Baronnies Provençales | Alexandre VERNIN : [avernin@baronnies-provencales.fr](mailto:avernin@baronnies-provencales.fr) |
| Contact DRAC Sud (info post réunion) | Christophe ERNOUL  [christophe.ernoul@culture.gouv.fr](mailto:christophe.ernoul@culture.gouv.fr) |
| Liens de Renaud sur ressources diverses | <http://iffres.org/>  <https://www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/le-secteur/les-fonds-et-fondations-en-france>  <https://www.centre-francais-fondations.org/ressources-pratiques/liens-utiles>  <http://www.objectif-culture.com/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=114> |
| Liens de Renaud sur quelques fondations | <https://fondation.loccitane.com/nos-projets-patrimoine-naturel,1,2,38,1407.htm>  <http://www.fondation-natureetdecouvertes.com/>  <http://institutdanone.org/> |